



## FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –  
E mail : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr) - Site : [www.equipementcgt.fr](http://www.equipementcgt.fr)

### Troisième réunion sur la revue des missions, le 5 mars 2021 Programme « Paysage Eau Biodiversité »

Malheureusement, cette réunion a débuté par une minute de silence suite au suicide (semble-t-il avec son arme de service) d'un agent d'un service départemental de l'OFB. C'est le 3ème en 14 mois !!!

Cette réunion confirme que l'exercice va conduire à poursuivre la diminution des effectifs. On est dans le comment faire autant ou mieux avec moins : « Qu'est-ce qui est important ? A quoi on sert ? ». Pour justifier l'exercice, la Direction de l'Eau et de la Biodiversité ajoute que l'organisation Etat sur l'Eau et la Biodiversité est complexe et peu comprise de l'extérieur.

Qui peut croire de telles balivernes ? Si les missions de service public existent, c'est bien qu'elles ont un sens, une utilité pour les citoyens et ici pour l'écologie et l'environnement !

C'est humiliant pour toutes celles et tous ceux qui durant des années, se sont investis et à qui ont dit que leurs missions ne sont pas essentielles, qu'elles ne servaient à rien.

Cette revue des missions dans le domaine eau et biodiversité s'appuie sur les mêmes ressorts que les deux précédentes (lire le [document DGALN/DEB-DHUP](#) transmis pour cette réunion) :

#### > l'arrêt de missions

Le ministère n'envisage que des transferts de missions dévolues aux collectivités ou officines et des transferts vers des opérateurs pour masquer la pénurie des moyens. Le niveau départemental est fortement mis en avant.

#### > La déconcentration avec le spectre de la préfectoralisation

Il se retranche derrière l'argument de la réflexion du bon niveau d'exercice des missions pour évacuer le problème central : il n'y a plus assez d'agents. Vider le niveau central pour le niveau déconcentré ou un établissement public n'améliorera pas le service rendu lorsqu'il n'y aura plus de pilotage, pas assez de professionnels pour absorber la charge. La réalité de cette déconcentration, c'est l'anticipation de la préfectoralisation qui va achever la technicité du ministère pour une technocratie locale à la merci de lobbies, économiques et politiques.

> l'abaissement des normes

Une des composante de cette revue se fonde sur la simplification qui va surtout appauvrir la réglementation , dans un cadre de diminution des effectifs, qui ne sera pas compensé l'activité de contrôle, dont l'administration prend bien le soin de réaffirmer l'importance, sans reconnaître que ce n'est pas en réalité une parade suffisante !

Nous avons abordé **la contradiction de fond** qui consiste à prétendre protéger les espaces naturels et les espèces sans limiter le niveau de consommation de ressources / énergie par habitant, ni réfuter le dogme de la croissance économique. Réponse du MTE : le sujet nous dépasse mais on croit à l'atteinte de nos objectifs, comme celui de réduire de moitié l'accroissement d'espaces artificialisés dans les prochaines années.

Bon courage...et bons RPS à tous les agents, à qui l'on propose pourtant de « *refonder leur raison d'être* ». Pour nous, elle est inchangée et **c'est celle d'avoir une chance de limiter les dégâts grâce à des moyens de travail et des effectifs décents. On n'y est pas, et on n'y va pas non plus !**

**Au final, après 3 réunions il semble que la revue des missions soit focalisée exclusivement sur le niveau régional. Après la préfectoralisation des Directions Départementales Interministérielles, le démantèlement des DREAL interroge sur l'avenir des ministères en charges des questions d'écologie, d'aménagement, de logement et de transport.**